

LE PROPAGATEUR

VOL. II.

JANVIER 1905.

No. 1.

Chronique mensuelle. — Du mystère de la résurrection des corps. — Le prêtre et le Très-Saint Sacrement. — Pauvre Jacques.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Les catholiques et le progrès. — L'évolution de l'*Univers*. — Les fêtes du 50^e de l'Immaculée Conception. — La *serie maritime* de l'*Univers*. — La théologie française et l'Immaculée ; Belles paroles de Mgr Touchet. — À la chambre française : M. Ribot vs M. Combes. — L'esprit de certains *Nationalistes*. Les hommes de guerre prêchant la paix ! — Souvenir de Kruger. — La Russie et le Japon. — Un français organisateur des victoires Japonaises. — Les réformes en Russie. — Les lauréats de l'Académie française. — Le salut à la France persécutée de N. S. les Evêques canadiens. — Les visiteurs Apostoliques. — Dévouement de religieuses. — Nos prêtres défunts. — Pensée d'espoir : souhaits du nouvel an.

L'une des attaques les plus fréquentes du *monde moderne* contre l'Eglise et ses fidèles consiste à affirmer que les chrétiens sont opposés au progrès de l'humanité. D'abord il faudrait s'entendre sur le mot progrès. Car il y a progrès et progrès comme il y a fagot et fagot. Que si le culte du progrès!! exige l'adoption enthousiaste de toutes les nouveautés, acceptons carrément l'épithète de *réfractaires* à un tel progrès. Il est par trop raisonnable de garder quelque respect pour les traditions et il est de saine prudence assurément d'attendre que certaines *inventions* ou certaines *théories* aient fait leurs preuves, avant de s'enthousiasmer à leur sujet.

Non, ni l'Eglise, ni les chrétiens ne sont ennemis du progrès. Les institutions les plus vénérables du monde catholique, tout en gardant fièrement leurs traditions, savent évoluer pour le bien de l'humanité et pour le succès des causes qu'elles défendent.

Le Journal de Louis Veuillot, le grand *Univers*, dont nous parlions au long dans les pages du *Propagateur* de décembre, entretient ses lecteurs, depuis quelques semaines, des modifications qu'il adopte déjà ou qu'il médite pour un avenir rapproché. Certes, il ne s'agit pas de *baisser le niveau*. " L'Uni-

vers, écrit-on, doit-être ce qu'il a toujours été : le Journal d'une élite, et c'est dans ce sens que nous désirons l'améliorer encore. Quand nous disons que nous voulons en faire un *Journal d'informations élevées*, nous entendons par là que nous voulons donner aux catholiques un Journal qui les renseigne encore mieux que jusqu'à présent, avec rapidité et exactitude, sur tout l'ensemble du mouvement d'idées contemporaines."

" Nous voulons, écrit toujours l'administrateur du Journal, ouvrir plus grandes nos fenêtres et voir ce qui se passe autour de nous et chez nos adversaires, fouiller nos livres et nos revues, fouiller aussi les leurs; *nous voulons* dire ce que pensent les catholiques, tous les catholiques, et aussi ce que pensent les hommes qui nous entourent, ceux qui vivent en marge du catholicisme; *nous voulons* nous instruire au spectacle des œuvres si nombreuses, écloses sur notre sol religieux et dues à l'initiative des nôtres; *nous voulons* aussi révéler à nos amis les œuvres de ceux qui nous combattent.

" Nos lecteurs apprendront ainsi à mieux connaître les *généreuses aspirations* aussi bien que les erreurs du siècle dans lequel nous vivons."

C'est là un vrai programme d'apôtre ! Il faut démasquer l'erreur mais en *traitant* parfois avec ceux qui sont dans l'erreur. Pour cela il faut du tact et des formes. Que de bonnes causes ont été trahies par la mauvaise humeur des avocats chargés de les défendre ! Que sert-il d'avoir de ces journaux — quelque bien intentionnés qu'ils soient — qui ont la malencontreuse façon d'exaspérer tous ceux qui ne pensent pas comme eux ? N'y a-t-il pas moyen de soutenir des principes et de combattre pour des idées en respectant la bonne foi de ceux qui se trompent et en mettant un *peu d'huile* dans le mécanisme si terriblement puissant de la presse ?

Simple question de tact que certains n'arrivent pas à saisir au juste point.

* * *

Les fêtes du cinquantenaire de l'Immaculée Conception, à Rome et dans tout le monde chrétien, ont été splendides.

Tous les journaux et toutes les revues chrétiennes ont chanté les gloires de la pureté de la Vierge, mère de notre Jésus.

LE PROPAGATEUR

Dans ce concert général, l'admirable "*Univers*" a donné une note superbe. Le numéro du 9 décembre est tout entier à l'honneur de Marie. En *Premier-Paris* la grande voix de Louis Veuillot répète le cantique d'il y a cinquante ans ; c'est un article du 8 décembre 1854, que l'on reproduit.

Puis vient un travail de Mgr Wilpert, lu cette année, au congrès marial de Rome, sur " Marie dans les Catacombes ". C'est ensuite une page de Mgr Duchesne sur " le concile d'Éphèse ". C'est enfin le discours de Mgr Touchet et celui de Marc Sagnier au congrès marial de la fin de novembre 1904.

Pourquoi faut-il que le cadre de ma chronique soit si petit ? Qu'on goûte au moins cet extrait. Le digne successeur de Dupanloup, l'éloquent Mgr Touchet, rappelait devant l'imposante assemblée du congrès marial, dans l'église des douze apôtres, à Rome, le 30 novembre, le rôle de la théologie française dans l'histoire du dogme de l'Immaculée. En un style aussi chaud que précis, il venait de noter les opinions de Duns Scot (en 1307) puis celles de la Sorbonne, les sentiments de Vincent de Paul et de Bossuet et aussi ceux des messieurs de Saint Sulpice. Voilà qu'il s'écrie : " J'ai imaginé parfois que Marie avait du être contente du bel effort doctrinal produit sur le sol de France, en l'honneur de sa Conception Immaculée, et, mon imagination continuant, je me figurais que ce fut pour cela qu'elle daigna souvent nous visiter. Le cardinal Parrocchi me disait un jour : " Oui nous avons en Italie (à Lorette) " la maison de la Sainte Vierge. Mais quand elle veut se promener, c'est chez vous qu'elle va." Ne serait-ce pas en effet pour récompenser notre zèle antique, qu'elle prit si souvent notre pays pour but de ses promenades ? Paris à la rue du Bac, Lourdes, Pontmain, La Salette, que sais-je?... Que de bontés ces lieux vous rappellent ! "

" Car je ne puis croire que Marie soit venue chez nous pour ne nous annoncer que des catastrophes. Je ne puis croire que cet astre se soit levé sur nos horizons pour n'éclairer que des ruines. Je tiens pour certain que si Marie vient nous annoncer des douleurs, après l'ère des douleurs s'ouvrira l'ère des miséricordes."

* * *

Que de choses intéressantes il y aurait à écrire sur les canonisations et les célébrations aussi bien que sur les récents congrès de Rome et sur les fermes discours du Saint-Père.

Mais avec Mgr Touchet je reviens en France. A la *Chambre*, les histoires de délation se continuent. Le ministère Combes se cramponne au pouvoir, mais les sectes maçonniques ont besoin de toutes leurs forces pour l'y maintenir.

M. Ribot, toujours si courtois, s'est laissé entrainé l'autre jour (9 décembre) à un langage particulièrement vif à l'adresse du père de la délation, le trop fameux Combes. "Ce n'est pas un cabinet qui est devant nous, a dit le député du Pas-de-Calais, c'est un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans la langue parlementaire. Quant à vos dépouilles — celles de M. Combes — je n'en me baisserai pas pour les ramasser. Il ne saurait être question pour vos successeurs que de réparer le mal que vous avez fait. La chute du ministère ne sera pas le triomphe d'un parti, mais la revanche de la conscience publique."

Quand même, le ministère se cramponne !

* * *

Tous les défenseurs de la liberté en France gémissent de l'état actuel des choses, mais il me paraît que quelques-uns usent de moyens plus que douteux pour combattre les francs-maçons.

Tels ce bouillant Déroulède qui vient de se battre en duel avec Jaurès et ce pauvre Syveton que l'on dit s'être suicidé. (1) Curieux *nationalistes* que ces héros de la liberté ! Ils sont chrétiens, mais... en avant le duel et vite l'oxyde de Carbone ! Si l'on pouvait revenir au christianisme vrai, comme on serait plus fort.

Et quand il faut penser qu'au milieu de tout ce bruit, de toutes ces manifestations et contre-manifestations, alors que les grèves font des victimes et qu'à la *Chambre* on se bat à coups de poing... les mêmes hommes parlent de la paix universelle ! C'est un comble !

Le 27 novembre, à Paris, en l'honneur des délégués du Danemark, de la Suède et de la Norvège, les maîtres officiels de la France ont parlé de paix et de bonheur pour l'humanité. Quels farceurs ! Ils ne savent pas le premier mot de la thèse de la liberté humaine. La paix ! ah, ce ne sont pas ces affamés de pouvoir et de jouissances qui la donneront jamais !

(1) Une version paraît s'accréditer qui soutient au contraire que Syveton aurait été assassiné par un frère des Francs-Maçons ? Nous le saurons peut-être un jour. — 15 janv. 1905. E.-J. A.

* * *

Voyez la Russie et le Japon, souvenez-vous de l'Afrique du Sud !

Hier le Président Kruger mourait. Ses funérailles ont eu lieu à Prétoria, le 16 du mois dernier. On a publié, à cette occasion, l'appel que le vieux Président adressait naguère au peuple Boer de rester toujours uni pour la cause de la liberté. Mais hélas ! Qui ne sait pas ce que ce peuple de héros a déjà souffert pour la défense de ses droits. Qu'avait-il besoin de la guerre qu'on est allé porter chez lui, il y a deux ans ?

D'autre part la Russie et le Japon sont toujours aux prises. C'est horrible ce qu'il se tue de monde autour de Port Arthur et dans les plaines de la Mandchourie. Or cette guerre terrible, qui sera la réponse de l'histoire au congrès de la Haye, dû à l'initiative du Czar, pourrait bien avoir des conséquences dangereuses pour les peuples d'Europe. Les économistes parlent de l'orgueil des peuples d'Extrême-Orient et de ce qu'ils appellent le *péril jaune*. La *revanche* des jaunes contre les blancs serait d'ailleurs assez bien méritée, au moins à un point de vue. Un communiqué du *Gil Blas* de Paris nous expliquait en effet récemment que c'est un français, un ancien élève du Polytechnique — la dépêche le nomme le commandant G. — qui aurait doté le Japon de son armement perfectionné et l'aurait préparé à si bien faire la guerre !

Quoi de plus naturel à l'orgueil et à la cruauté, qui sont le fond de l'humanité viciée par le péché, que cette conséquence : voir les jaunes armés par les blancs se tourner contre les blancs !

Et en Russie, que de difficultés surgissent à la faveur des événements de la guerre. Le peuple s'agite du fond de son ignorance. Il voudra bientôt sa déclaration des *Droits de l'homme*. Le Czar paraît même disposé à certaines concessions : 1° que chaque "Zemstvo" (sorte de circonscription provinciale) enverrait trois représentants au conseil d'Etat pour donner leur avis sur les affaires intérieures ; 2° que la presse serait libre ; 3° que l'on jouirait de la liberté de conscience ; 4° que l'instruction primaire deviendrait obligatoire !

Tout cela ne se fera pas sans quelques excès ! L'agitation de la Russie fait songer à celle qui précéda les événements de 1789 en France !

Et l'on parlerait de paix universelle !

* * *

A l'Académie française, on continue, par contre, à faire montre d'impartialité. On décerne des *prix de vertu* et on alloue des récompenses aux gens de bien et aux travailleurs de la pensée, d'où qu'ils viennent. Or il se trouve que les *lauréats* sortent le plus souvent des rangs catholiques.

C'est ainsi que dans son rapport général des concours littéraires de 1904 — lu le 24 novembre, — M. Gaston Boissier a rendu particulièrement hommage “à l'activité littéraire et scientifique du clergé français”. L'Académie couronnait en effet des écrivains comme l'abbé Piolet, l'abbé Dunand, l'abbé Sicard et l'abbé Laveille.

Je tiens à ajouter que, dans ce même rapport, le nom de M. Chapman, le poète canadien bien connu, était cité parmi les *lauréats* !

Donc être chrétien et être prêtre ne nuit pas à l'éclosion du talent !

* * *

Mais les membres du clergé de France récoltent depuis dix ans surtout — on ne le sait que trop — bien autre chose que des lauriers académiques. Ce sont nos frères à un double titre. Il convient de les assurer de notre constante sympathie. C'est ce qu'on fait récemment, dans un document collectif, Nos Seigneurs les Evêques du Canada.

On devine les allégués de cette lettre de protestation, adressée au Cardinal archevêque de Paris et qui porte trente et une signatures épiscopales et canadiennes.

“ Si — disent Nos Seigneurs — quelques uns d'entre nous appartiennent à d'autres races (qu'à la vôtre), cependant nous nous plaçons tous à attester que l'Eglise du Canada a été, à son berceau, la Fille de la glorieuse Eglise de France.”

C'est pourquoi, avec une complète unanimité, nos évêques saluent la France chrétienne persécutée !

Ce geste est grand et beau. Il restera l'un des faits les plus honorables pour l'histoire de notre jeune pays, au commencement de ce XXe siècle.

* * *

On annonce que Sa Sainteté le Pape Pie X est sur le point de nommer des Visiteurs Apostoliques, dont la mission consistera à s'enquérir, au nom du Souverain Pontife, de l'état de choses existant dans chaque diocèse et même dans chaque paroisse. Ce serait un lien nouveau entre les administrations particulières et l'administration générale des peuples catholiques, une nouvelle preuve par conséquent de la sollicitude pour tous de celui à qui il a été dit : Pais mes agneaux et pais mes brebis, *Pasce agnos meos, pasce oves meas.*

* * *

D'ailleurs les catholiques savent que la sollicitude et le dévouement sont la caractéristique des œuvres chrétiennes.

Le 18 décembre, à Providence, R. I., lors d'un désastreux incendie, de saintes religieuses ont donné le beau spectacle du plus entier mépris du danger pour sauver les orphelins dont elles avaient la garde. Le fait a été hautement apprécié et commenté par la presse américaine.

* * *

Le dévouement chrétien, par exemple, ne s'affiche pas de lui-même. Les circonstances parfois le forcent à paraître et à s'affirmer. Le plus souvent la *droite ignore ce que la gauche a fait.*

Parmi ces prêtres qui tombent, après une vie saintement remplie ou encore au début presque d'une carrière qui promettait, combien y en a-t-il qui ont ainsi pratiqué, dans le silence et la modestie, les plus fécondes vertus.

J'ai pris l'habitude, à la fin de chacune de ces chroniques du *Propagateur*, de présenter respectueusement le salut des armes à ces confrères disparus.

L'année 1904, je l'ai noté plusieurs fois, a été particulièrement dure pour le clergé canadien-français.

J'ai déjà recommandé ici cinquante-neuf prêtres, tous décédés au cours de l'année qui s'achève.

Ce mois-ci, j'ai encore à m'incliner devant cinq tombes :

Celle de M. l'abbé Dubé, ancien curé de Sainte-Émélie de

Lotbinière, mort à 57 ans, à l'Hospice de Lévis; celle de M. l'abbé Michon, ancien curé, décédé à 71 ans à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Sherbrooke; celle de M. l'abbé Belcourt, ancien curé, décédé à 77 ans, à Arthabaskaville; celle de M. l'abbé Villeneuve, ancien curé, décédé à 72 ans, à Charlesbourg; et enfin, celle de Mgr Marquis, ancien curé de Saint-Célestin, décédé à Saint-Célestin, à l'âge de 84 ans. Prions pour eux!

* * *

Mais la mort, la foi nous l'enseigne, n'est que l'acheminement vers une vie meilleure. Il faut donc vivre notre vie, le courage au cœur et l'espoir dans l'âme. La doctrine de Jésus Notre Seigneur est avant tout faite de miséricorde et d'amour!

C'est sur cette pensée, qu'en cette avant-veille de l'année nouvelle, le modeste chroniqueur du *Propagateur* souhaite à ceux qui ont la patience de le lire, comme aussi à ceux qui ont la charité de lui garder quelque amitié, une *bonne et heureuse année*, devant Dieu et devant les hommes.

30 décembre 1904.

L'ABBÉ ELIE-J. AUCLAIR.



DÉSINTÉRESSEMENT DE LA PUISSANCE SACERDOTALE. — Telle est la fin du pouvoir spirituel : laisser de côté tout intérêt privé pour se dévouer uniquement au service des autres. . . C'est pour tous que Paul combat, pour tous qu'il prie ; son zèle embrasse tous les hommes : il brûle pour tous, qu'ils soient étrangers ou soumis à la loi.-- (S. Grégoire de Nazianze.)

Du mystère de la résurrection des corps

NOTION GÉNÉRALE. — DIVISION DE CE CHAPITRE.

Après cette vie commence pour nous une autre existence que nous devons étudier sous le titre de *Vie future*: vie éternellement heureuse pour les bons, c'est le ciel; éternellement malheureuse pour les méchants: c'est l'enfer. Tel sera le sort définitif de notre âme immortelle. Sa nature et ses aspirations le réclament; la justice de Dieu l'exige.

Mais l'âme sera-t-elle seule admise à cette éternité? Notre corps, associé ici-bas à notre âme dans tout le bien qu'elle fait et dans tout le mal qu'elle commet, notre corps qui au moment de la mort se dissout et se corrompt, sera-t-il éternellement en poussière, ou Dieu voudra-t-il l'associer à la récompense ou au châtement de l'âme? Telle est la question qui se présente et dont l'étude est comme le complément nécessaire de celle de la vie future.

La foi catholique enseigne que notre corps doit revivre, qu'un jour il ressuscitera pour ne plus mourir: mystère encore pour la raison humaine; mais mystère fondé en motifs et plein d'enseignements et d'espérances. Nous allons le constater en ce chapitre: 1° nous y exposerons sur ce point le *dogme* catholique; 2° nous mettrons la *raison* en face du mystère, lui montrant que ce dogme est sans contradiction, et trouve, au contraire, dans la nature, des analogies qui nous y préparent; 3° nous dirons les *avantages* qui découlent de cette vérité.

ARTICLE I.

Exposé du dogme catholique de la résurrection des corps.

Le dogme catholique de la résurrection est ainsi résumé dans le quatrième concile de Latran: " Jésus-Christ viendra à la fin des temps juger les vivants et les morts, et rendra à chacun selon ses œuvres, tant aux réprouvés qu'aux élus. Les uns et les autres ressusciteront tous avec leur propre corps qu'ils portent maintenant, afin de recevoir selon leurs mérites, soit

bons, soit mauvais, les uns avec le démon une peine éternelle; les autres avec le Christ, une gloire éternelle." (*De Fide cath.*, Tit. I.)

C'est là une vérité qui n'est pas, — nous en convenons, — une loi ordinaire de la nature, et la raison humaine toute seule ne saurait ni découvrir ni démontrer ce dogme. — Toutefois cette croyance en la résurrection appartient, comme le dogme de l'immortalité de l'âme, aux traditions primitives des peuples.

1° On la retrouve, non seulement chez la nation juive, mais encore chez les nations païennes. La religion des Persans en faisait une profession ouverte. On lit dans le *zend-Avesta* de Zoroastre: "Comment le corps se recomposera-t-il? Comment le mort pourra-t-il ressusciter?" Et Ormuzd répond: "Je suis créateur de tous les êtres; il est certain que vos yeux verront tout revivre par la résurrection. Les cadavres recouvreront leurs nerfs et leurs veines et lorsque les morts auront été ranimés, ce sera pour toujours." (*Bund-Behesch*, XXXI). — Platon enseigne la résurrection dans le *Phédon*: "Les hommes, dit-il, ressusciteront de la mort."

Sénèque (*Lettre XXIII*), écrit de même: "Il viendra, le jour qui nous rendra à la lumière." — L'Arabie et l'Idumée rendent hommage à cette croyance, et Job, 300 ans avant Moïse, proclamait: "Je sais que mon Rédempteur est vivant, qu'au dernier jour je sortirai de la terre, et que je verrai dans ma chair mon Sauveur et mon Dieu." (*Job*, xix, 25.)

2° La résurrection des corps est un dogme précis de la religion juive: témoins les Psaumes de David (*Ps.* xv, 17; xl, 9; cxxxviii, 2), la vision d'Ezéchiel (ch. xxvii). Seule la secte des Sadducéens rejetait cette croyance, et Notre-Seigneur, dans l'Evangile, les confond en leur rappelant deux choses d'une importance capitale: "Vous êtes dans l'erreur, leur dit-il, vous ignorez les Ecritures et la puissance de Dieu." (*S. Matth.*, xxii, 29.)

3° Mas c'est surtout à Jésus-Christ et à sa Révélation que nous devons la connaissance plus approfondie de la résurrection des corps. "En vérité, en vérité je vous le dis, l'heure viendra où tous ceux qui sont dans le tombeau, entendront la voix du Fils de Dieu; ceux qui ont fait le bien iront à la résurrection de la vie, et ceux qui ont fait le mal à la résurrection du jugement." (*S. Jean*, v. 29.)

Puis, pour montrer en acte la vérité et la possibilité de la résurrection, Jésus-Christ ressuscite des morts. Un jour, il se ressuscitera lui-même. A Marthe, qui, en présence du cadavre de son frère Lazare, fait profession de sa foi en la résurrection dernière, le Sauveur affirme qu'il est la résurrection et la vie et il ressuscite ce mort de quatre jours (*S. Jean*, XI). Enfin il montre, dans sa transfiguration et sa résurrection l'image de ce que nous serons un jour; et, pour indiquer la nature même des corps ressuscités, ils déclarent qu'ils seront comme des anges dans le ciel. (*S. Marc*, XII, 25).

Saint Paul, développant après Notre-Seigneur ce dogme si important, écrit: "Le corps est semé en terre, plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible; il est semé dans l'ignominie, et il ressuscitera dans la gloire; il est semé corps animal, et il ressuscitera corps spirituel, car il faut que ce corps corruptible soit revêtu d'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu d'immortalité." (*I Corinth.*, xv, 43-53).

II. Tel est l'enseignement positif de la foi catholique, et il est résumé dans le Symbole: "Je crois à la résurrection de la chair." De ces textes et d'autres plus nombreux encore qu'on pourrait citer, il résulte: 1° que tous les morts ressusciteront pour ne plus mourir, les bons et les méchants; 2° que nos corps nous seront substantiellement et identiquement rendus; mais ils nous seront rendus dans l'état de perfection qui convient aux ouvrages du Créateur, c'est-à-dire que les imperfections et difformités auront disparu, celles de l'âge comme celles de la constitution: "Nous ressusciterons, dit saint Paul, à l'état d'hommes parfaits, et à la mesure de l'âge du Christ." (*Eph.*, iv, 13). Toutefois, les corps ressusciteront avec des qualités diverses, selon qu'ils appartiendront aux élus ou aux réprouvés!

III. *Qualités des corps glorieux.*—Toute l'école théologique, à la suite de saint Thomas d'Aquin, déduit des textes sacrés quatre qualités des corps transfigurés et glorieux. Ce sont:

1° *L'impassibilité.*—Ils ne souffriront plus ni de la faim, ni de la soif, ni de la rigueur des saisons, ni des ardeurs du soleil, ni de l'affliction, ni des maladies ni de la mort: "Le corps, dit saint Paul, est semé dans la corruption; il ressuscitera dans l'incorruptibilité." (*I Cor.*, xv, 42.)

2° *La clarté.*—"Les justes, dit l'Évangile, brilleront comme les étoiles dans l'éternité." (*S. Matth.*, XIII, 43) Ainsi resplendissait Notre-Seigneur sur la montagne de la Transfigu-

ration. "Le corps est semé dans l'abjection, dit saint Paul, il ressuscitera dans la gloire." Ajoutons que cette clarté diffère suivant les mérites. (*I Cor.*, xv, 41.)

3° *L'agilité.* — Par suite du désir de l'âme, le corps du juste pourra se mouvoir, à travers les espaces, avec la rapidité des esprits, comme les anges et comme Jésus-Christ après sa résurrection. "Nos corps semés en terre dans la faiblesse, dit encore saint Paul, seront ressuscités dans la force." (*Ibid.*)

4° *La subtilité.* — En vertu de cette dernière qualité, les corps seront en quelque sorte spiritualisés; nul obstacle matériel n'en pourra retenir ou arrêter les mouvements. Ainsi Jésus-Christ ressuscité apparaissait à ses disciples, les portes et les fenêtres étant fermées. C'est ce qu'exprime Saint-Paul, en disant: "Il est mis en terre corps animal: il ressuscitera corps spirituel." (*Ibid.*)

IV. Quand aux corps ressuscités des méchants, ils seront rétablis, eux aussi, dans leur intégrité, dans l'âge parfait, et incorruptibles en ce sens qu'ils ne pourront plus mourir. Mais parce que leur âme se sera, par sa volonté, détournée de Dieu et privée de sa fin, le corps ne sera point spiritualisé. "Tous, dit saint Paul, nous ressusciterons, mais nous ne serons point changés." (*I Corinth.*, xv, 51.) Dès lors le corps suivra la condition de l'âme; il sera plus charnel que jamais et privé de toutes les qualités des corps glorieux. Il restera passible, souffrant toutes sortes de maux; au lieu de la clarté, il restera obscur et ténébreux, comme il convient à une âme sans lumière; au lieu de posséder l'agilité, il demeurera pesant et lourd, l'âme étant en quelque sorte incapable de le mouvoir; et enfin, au lieu d'avoir la subtilité, il retombera sous son propre poids, à chaque élan que l'âme fera pour s'en échapper. En un mot, pour les corps des élus, ce sera la gloire; pour les corps des damnés, la honte; pour les premiers, tous les signes de la victoire, pour les autres l'inévitable stigmate de l'ignominie et du vice.

d
P
ju
C
qu
P.
cc
dé
eff
pa
plé
po
sé
jou
tali
de
2
just
l'ép
pen
mo
a et
ten
vais
sual
pun
des
de c
tion.
piati
3°
men
corp.
l'hon
c'est
obéit

ARTICLE II.

Convenances de la résurrection des corps.

I. Ce que la foi catholique nous enseigne avec tant de grandeur et de précision sur la résurrection des corps, la raison le proclame non seulement de haute convenance, mais de toute justice et de toute perfection.

1° Et d'abord la résurrection sera de toute *convenance*. — Ces sages et ces philosophes du paganisme dont nous évoquons tout à l'heure le souvenir et les témoignages, Zoroastre, Platon, Sénèque, etc., loin de voir dans la résurrection des corps un dogme contraire à la raison, l'appelaient de tous leurs désirs et la trouvaient convenable et très raisonnable. En effet, qu'est-ce donc que l'homme? " Une intelligence servie par des organes ", a dit M. de Bonald. Sa nature n'est complète que par l'union de l'âme et du corps. L'âme a été créée pour être unie à un corps; il est contraire à sa nature d'en être séparée: or ce qui est contraire à la nature ne peut durer toujours; et, puisque l'âme doit subsister toujours, son immortalité semble exiger la résurrection du corps afin que l'intégrité de la nature humaine soit pleinement rétablie.

2° Cette haute convenance est en même temps un *acte de justice*. — Le corps et l'âme ont été, ici-bas, associés dans l'épreuve; il est juste qu'ils ne soient séparés ni dans la récompense ni dans le châtement. La justice exige que la sanction morale s'étende à l'homme tout entier. Le corps, lui aussi, a eu sa part dans nos bonnes œuvres; il a prié, obéi, fait pénitence, souffert pour la justice; il a eu sa part dans nos mauvaises actions, prêtant son concours à nos recherches de sensualité et de bien-être; il convient qu'il soit récompensé ou puni. On conçoit dès lors une différence dans l'état définitif des corps qui ont concouru au vice, à l'iniquité, au crime, et de ceux qui ont pratiqué l'obéissance au devoir, la mortification, la pureté: aux uns, par conséquent, l'ignominie et l'expiation, aux autres la gloire et la récompense!

3° La raison, loin de contredire, applaudit à ce rétablissement de l'équité et de la justice, et dans la résurrection des corps elle voit aussi une sorte de nécessité, pour donner à l'homme toute sa perfection. La perfection de l'homme, c'est de porter une âme qui commande dans un corps qui obéit, un corps qui la reflète et la laisse éclater dans une chair

glorieuse. Voilà l'homme véritable et parfait, tel que le conçoivent les philosophes, les peintres, les artistes, les poètes, tel, en un mot, que la raison l'entrevoit et le rêve. L'homme ne sera donc complet et parfait que dans une chair transparente, glorieuse et ressuscitée.

II. *Solution des difficultés.* — A côté de ces convenances, la raison, c'est vrai, entrevoit des difficultés et des mystères. Elle se dit : "Après la mort, le corps se corrompt et se disperse. Les atomes qui le composaient se partagent; l'air, la terre s'emparent de ses éléments...; ou bien le cadavre a été brûlé, ou dévoré, et il aura passé en d'autres êtres; comment en retrouver les éléments constitutifs?"

R. Dieu, qui a bien créé le corps de rien, sera-t-il plus embarrassé pour le ressusciter? Un mot a suffi pour créer; un mot suffit à Dieu pour rendre la vie. La science elle-même enseigne que rien ne périt dans la création qu'aucun atome n'est anéanti. Dieu tout-puissant, naturaliste incomparable, saura bien retrouver nos éléments dispersés et nous reconstituer à l'état de vie.

Au reste, ce que la foi et l'Église enseignent, c'est que les corps ressuscités seront substantiellement et identiquement les mêmes que dans la vie présente. Mais en quoi consiste l'identité des corps? On ne saurait dire que c'est dans les molécules qui les composent, puisque ces molécules se renouvellent incessamment et disparaissent totalement, nous dit la science, dans le tourbillon vital, durant un intervalle d'environ sept ans. D'après les plus habiles philosophes et physiologistes, le principe d'identité des corps, ce n'est pas l'identité des molécules, mais "la force qui vit au milieu de la matière et qui la gouverne". (1)

Cette théorie se confirme 1° par le non-changement essentiel de la figure et de la physionomie, malgré le développement et la croissance, 2° par l'impossibilité de dépasser une certaine grandeur ou de réparer par la nutrition un membre mutilé.

Or pour transformer, dans cette théorie, un corps matériel en un corps spirituel, glorieux et ressuscité, que faut-il? Est-il nécessaire que ce corps retrouve tous ses atomes? Non, il suffit que la force de l'identité personnelle, éteinte par la mort,

(1) Flourens, *De la Vie et de l'Intelligence*, p. 18. — Voir aussi Cuvier : *Rapport sur le progrès des sciences naturelles*, p. 200. — Henri Martin, *Vie future*.

reprenne son activité nouvelle et s'assimile, comme elle le fait aujourd'hui des éléments matériels qu'elle marquera de son empreinte. Voilà comment la science s'accorde avec la foi, et la venge des blasphèmes et des railleries de l'ignorance ou de l'impénétrabilité, qui prétendent ne voir que des impossibilités dans nos saintes Écritures.

III. *Analogie dans la nature.*— Enfin, loin de contredire notre dogme catholique, tout, dans la nature, le présage, le symbolise et le persuade. “ Toutes choses, dit Tertullien, se conservent en périssant, toutes choses revivent en mourant. ” Le grain de blé, jeté en terre, pourrit d'abord et produit une tige qui donnera naissance à de nouveaux grains. Le gland commence par se corrompre avant de produire une tige qui deviendra un grand chêne. Dans le règne animal nous trouvons des mystères analogues de mort, de résurrection et de vie. Un œuf, que le regard aperçoit à peine, contient un embryon sans nom et sans forme, où la chenille croît, grandit et finit par briser sa coquille; la chenille, à son tour, s'endort, devient chrysalide, file son tombeau, et après un mystérieux sommeil devient un joyeux papillon. C'est ainsi, pour en revenir à l'enseignement de saint Paul, que “ notre corps est semé en terre plein de corruption, et ressuscitera incorruptible; il est semé dans l'ignominie et dans la faiblesse, il ressuscitera dans la gloire et dans la force; et ce corps mortel se lèvera revêtu d'immortalité. ”

Si la raison ne peut s'expliquer ce mystère naturel qui chaque jour se renouvelle sous nos yeux, et si pourtant elle est forcée de l'admettre, quoi d'étonnant que, dans l'ordre surnaturel, Dieu réalise le mystère de notre résurrection? Jésus-Christ ne nous en a-t-il pas donné le gage dans les résurrections qu'il a opérées pendant sa vie terrestre et dans sa propre résurrection ?

Concluons donc, avec saint Paul: “ Il est certain que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, et qu'il est les prémices de ceux qui se sont endormis du sommeil de la mort. Et comme tous meurent en Adam, tous aussi seront ramenés à la vie en Jésus-Christ. ”

(Corinth., vx, 12 et suiv.)

ARTICLE III.

Avantages et influence du dogme de la résurrection des corps.

Le dogme de la résurrection n'est point seulement pour nous un article de foi, c'est en réalité 1° un enseignement lumineux précieux à recueillir, donnant la solution du problème de la vie ; 2° c'est un encouragement à bien vivre, et 3° ce mystère est un principe de courage et de force.

1° *Enseignement lumineux.* — Que de vérités découlent de cette croyance: Nous ressusciterons! Donc la vie présente n'est qu'un passage et le prélude d'une autre vie qui ne doit pas finir. Nous ne sommes ici-bas qu'en passant, et dès lors notre vie présente doit être une préparation à l'éternelle vie: les biens et les maux de cette vie ne sont appréciables qu'au point de vue de ce terme final. La mort elle-même change d'aspect: ce n'est que l'entrée dans un monde définitif. On voit dans ces enseignements toute une lumière.

2° *Le dogme de la résurrection est un encouragement à la sainteté.* — En premier lieu, il nous apprend l'usage que nous devons faire de notre corps, destiné à une autre vie. Comment faire servir à autre chose, qu'à la justice et à la charité des membres qui sont appelés à ressusciter dans la gloire? Quel respect ne devons-nous pas à ce corps, temple de l'Esprit-Saint, destiné à pénétrer dans le temple même de Dieu! Quel zèle pour mortifier ces membres, pour immoler dans la pénitence ce corps qui bénéficiera dans l'éternité de tout ce qu'il aura souffert pour Dieu, pour la justice et pour la sainteté! Non, rien n'est plus efficace pour détourner du péché que la foi et l'espérance en la résurrection. Mais, en deuxième lieu, ce dogme est un encouragement à toutes les vertus et à toutes les bonnes œuvres. En effet, cette croyance ne nous prêche pas seulement la pureté qui garde nos corps dans l'innocence et dans la modestie; mais encore la charité qui nous montre dans les pauvres les membres souffrants de Jésus-Christ; le détachement et le sacrifice qui nous arrachent insensiblement au monde et à la vie présente; l'héroïsme et le dévouement qui nous font sacrifier ici-bas le bien-être, la santé, la vie même pour l'accomplissement du devoir, assurés que nous sommes de retrouver dans un autre monde ces membres que nous sacrifions pour la patrie et pour Dieu. N'en doutons pas, c'est

dem
avec
ence
Mais
filles
tions
femm
espri
l'igno
Dans
conn
d'asse
des é
pensa

à cette pensée de la glorieuse résurrection que les martyrs ont dû souvent leur courage, les vierges leur chasteté, et tous les saints cette patience résignée qui leur a fait surmonter toutes les épreuves.

3° *Le dogme de la résurrection est un des plus consolants de la Religion chrétienne.* — Le mourant qui croit à la résurrection est consolé par l'espérance de revivre; ceux qu'il laisse dans les larmes attendent avec espoir l'heure où ils retrouvent vivant celui qu'ils ont la douleur de perdre. Tout se transforme ainsi pour ceux qui ont la foi; et ce dogme qui console leur vie est aussi, à l'heure de leur propre mort, la meilleure espérance.

Concluons que le dogme de la résurrection est un des plus précieux à opposer au matérialisme de notre siècle, et que ce serait faire un grand pas vers le relèvement moral de notre société contemporaine, que de lui rendre la notion et la certitude de la résurrection des corps soit pour la vie bienheureuse, soit pour le jugement redoutable des pécheurs.

Mgr E. CAULY.



Une femme doit être à même de poser dans le cœur de ses fils les fondements d'une croyance inébranlable. Éclairée et instruite, elle pourra, avec l'aide de Dieu, dissiper une incertitude, détruire une mauvaise influence, faire briller aux yeux qui lui sont chers la lumière du Verbe divin. — Mais comment espérer de si consolants résultats? Qu'enseigne-t-on aux filles dans leurs familles? ... Aussi qu'arrive-t-il, aujourd'hui que les questions religieuses sont soulevées même dans les salons? Ou bien les femmes se dispensent d'écouter une conversation que la paresse de leur esprit leur empêche de suivre; ou bien elles sont attentives, et alors l'ignorance les expose au trouble, aux hésitations, quelquefois au doute ... Dans les couvents mêmes, peut-être n'insiste-t-on pas suffisamment sur la connaissance de l'Eglise et de son histoire; peut-être ne donne-t-on pas d'assez fermes notions sur les livres saints et sur les principaux ouvrages des écrivains sacrés; peut-être oublie-t-on que, dans ce siècle, il est indispensable d'avoir des preuves en main.

COMTESSE ADELSTAN.

Le prêtre et le Très Saint Sacrement.

Au cours de la solennité triomphale des Rameaux, souvenons-nous de ce qui se passa, comme Notre-Seigneur entra à Jérusalem. L'Évangile dit : *Commota est universa civitas, dicens: Quis est hic?* — Cet homme qui vient de franchir le seuil de nos portes sacrées, qui est-il donc?

Quis est hic? — Celui qui a pris droit de cité dans la paroisse dont je suis le gardien, qui est-il? Quel est donc celui qui habite et veille auprès de mon presbytère, sous le toit de mon église?

A cette question, une émotion indescriptible devrait s'emparer de nos cœurs : *commota est universa civitas*. Hélas! peut-être nos cœurs restent-ils froids. L'Évangile a noté que ce jour-là, — le jour des Rameaux, — c'était le peuple, le pauvre peuple qui répondait avec enthousiasme : *populi dicebant: hic est Jesus propheta a Nazareth Galilææ*. L'émotion était dans le cœur du peuple, elle n'était pas dans le cœur des prêtres.

Essayons pourtant de répondre. Et contentons-nous de la réponse populaire : *Hic est Jesus a Nazareth Galilææ*. C'est Jésus de Nazareth que je retrouve chez moi, sur mon propre sol, au foyer de ma vie. Cette église est encore la terre de l'Évangile, ce tabernacle en est la survivante.

Fait divin de la présence réelle; — devoir pastoral qui en découle.

I. — Le fait divin.

C'est Jésus de Nazareth. — Même généalogie.

Fils de David. — *Cujus filius est? Dicunt ei: David.* (Mt. 22, 42.) — Relisez tout ce que Dieu a dit du fils de David, dans les psaumes, dans les prophètes, dans tout l'Ancien Testament, et appliquez directement ces éclatantes descriptions à Celui qui réside dans le tabernacle de votre église. C'est bien de celui-là qu'il s'agit. L'héritier de tant de gloire est là.

Excellent exercice de piété que de lire au pied du tabernacle, dans nos visites au Très Saint-Sacrement, les prophéties messianiques, les passages de l'Ancien Testament, qui se

rapportent au Messie futur, et d'en faire l'application en détail et mot pour mot, à celui que nous visitons. Excellent recueil à se faire à travers les Livres saints et qui devrait nous être très familier.

Fils de Dieu. — Ecoutez la voix des anges qui répètent autour de nos tabernacles la parole de Gabriel à Marie: *Filius Altissimi vocabitur.* (Lc. 1, 32). Ecoutez la voix du Père céleste redisant sur le Thabor de nos églises la parole du Thabor évangélique: *Hic est Filius meus dilectus.* (Mt 17. 5.)

Le Fils de Dieu a voulu recevoir lui-même et en personne, de chaque génération, l'hommage de la louange, la confession de la foi en ses divines origines. Il est venu, il s'est enveloppé d'apparences étrangères, il s'est approché assez près de moi pour que le plus léger murmure de louange puisse monter jusqu'à lui. Ce n'est pas seulement sa grâce que je possède là, ce n'est pas seulement son opération que j'y recueille; c'est sa personne que j'y rencontre. *Commota est civitas!*

C'est Jésus de Nazareth. — Même physionomie.

Combien cette divine physionomie fut captivante, aux jours évangéliques, nul ne peut l'exprimer. Avez-vous remarqué comment saint Jean débute dans son Évangile? A l'époque où il entreprend de l'écrire, il est un vieillard. Que fait ce vieillard? Il prend son stylet; il rend hommage en quelques lignes à la divine origine de celui dont il va raconter les merveilles, et puis redescendant à l'humanité par laquelle le Verbe laisse voir ses beautés divines, soudain son cœur tressaille, le passé rayonne sous son regard, l'allégresse des premières rencontres se réveille, et il s'écrie: *Vidimus cum plenum gratiæ et veritatis!* — Nous l'avons vu, et il était la plénitude de la grâce et de la vérité.

Rouvrons l'Évangile. Rappelons-nous l'effet produit sur tant d'âmes par son abord, par son contact, par une simple parole, par une rencontre imprévue. Méditons les sentiments exprimés dans ces occasions, les cris d'admiration, les larmes de joie, les acclamations populaires, les sacrifices accomplis sans délai, etc.; tout ce que cette présence réelle du Verbe incarné produisait de réveil, d'activité joyeuse, de vie ardente au sein de la génération évangélique, témoin oculaire de son avènement.

Sa rencontre avec Jean-Baptiste: *Tu venis ad me!* (Mt 3 14); avec André: *Ubi habitas?* (Jo, 1 88); avec Nathanaël:

Tu es Filius Dei, tu es rex Israël (Jo. 1, 49) ; — avec la Samaritaine : *Venite et videte hominem* (Jo. 4, 29) ; — avec Pierre : *Exi a me, Domine!* (Lc. 5, 8) ; — avec le centenier de Capharnaüm : *Domine, non sum dignus* (Mt. 8, 8) ; — avec Marie-Madeleine : *Lacrymis cepit rigare pedes* (Lc. 1) ; — Avec l'aveugle-né : *Tu credis?* (Jo. 9), etc., etc. Il faudrait reproduire tout l'Évangile, page par page.

Les cœurs sont captivés, les âmes ravies, les volontés subjuguées par tant de douceur, d'affabilité, d'intérêt tendre, de compassion affectueuse. L'attrait est irrésistible : il est au cœurs des foules, au cœurs de tous : *Omnes quærunt te* (Mc. 1, 37.) — *Omnes veniunt ad eum* (Jo. 3, 26.)

Relisez, étudiez, méditez, goûtez longuement, délicieusement ; et puis revenez ici, au pied de ce tabernacle ! Recueillez-vous ; écoutez celui qui y réside, vous dire : *Ecce ego vobiscum sum* (Mt. 28, 20). C'est bien lui. — Il avait dit *Iterum videbo vos.* (Jo. 16, 22.) — Eh bien ! il a tenu sa promesse. C'est Lui : le Christ de la Samaritaine ; le Christ de Nathanaël, le Christ de Siméon, le Christ de la foule enthousiaste ; il est là, avec la même majesté divine, avec les mêmes souveraines amabilités, avec les mêmes attraits captivants. Apparences étrangères, il est vrai, voile épais, vêtements d'emprunt, — le divin sous les haillons, — mais réalité vraie, vivante, incontestable.

Les disciples d'Emmaüs, ravis de sa parole et de sa présence le suppliaient d'en prolonger d'un soir les joies et les lumières : *Mane nobiscum.* (Lc. 24, 9). Et il a répondu non pas pour un soir, mais pour tous les siècles. Il n'est pas absent ; il est là. Il y était quand j'y suis venu ; il m'y attendait, il me préparait les cœurs ; il y sera encore quand j'aurai disparu. Ma vie s'écoule sous son regard.

Ah ! quel beau et bon manuel de visites au Saint Sacrement que l'Évangile ! Se familiariser pieusement et parfaitement avec les mystères de la vie mortelle de Jésus, et puis par une claire vue de foi, retrouver ces souvenirs vivants là dans ce tabernacle, sous ces espèces eucharistiques, quelle vie ! Ne serait-ce pas le ciel sur la terre ? N'est-il pas vrai qu'il y a là une conquête de foi à faire, digne de tous nos efforts et de nos plus ardues prières, comme de nos sacrifices les plus généreux ?

2. — Le devoir pastoral.

FONDEMENTS DE CE DEVOIR.— Nous sommes par vocation et par état, au milieu des populations chrétiennes, les auteurs, les témoins et les apologistes de la présence réelle. A ce triple titre, un devoir pastoral nous incombe à l'égard de l'Eucharistie.

Auteurs de la présence réelle. — *Hoc facite in meam commemorationem.* (Lc. 22, 19.) C'est à nous que s'adressent ces paroles, avec les pouvoirs de toute puissance qu'elles impliquent. C'est par notre ministère que le peuple chrétien est mis en possession de ce bienfait ; c'est nous qui le réintégrons chaque jour sur la terre évangélique et qui le remettons en contact vivant avec le Sauveur. Chacun de nous peut dire : C'est grâce à moi que l'Evangile se survit au sein de mon peuple. C'est la part qui m'est échue, sur la terre ; c'est mon œuvre de chaque jour.

Nous sommes donc à ce titre, intéressés d'une manière toute spéciale au sort de cette œuvre ; spécialement responsables de l'accueil qui sera fait au Christ-Eucharistie, des honneurs qui lui seront rendus, des injures qu'il y aura subies. Notre-Seigneur lui-même nous a chargés de cette responsabilité : elle est inévitable, elle est lourde, elle est à méditer.

Témoins de la présence réelle. — C'est sur un témoignage que tout acte de foi se fonde. De tous les actes de foi demandés aux hommes, un des plus héroïques sans contredit est l'acte de foi en la présence réelle eucharistique. Il faut donc, pour gagner en cette matière, la foi des fidèles, un témoignage plus lumineux plus ferme, plus persuasif encore que pour beaucoup d'autres vérités à croire. Eh bien ! c'est à nous qu'il appartient de livrer aux fidèles ce témoignage, ce motif de crédibilité, dans nos paroles, dans notre piété envers la sainte Eucharistie, dans toute notre conduite, et par toutes les ressources de notre zèle pastoral.

Notre-Seigneur nous a spécialement choisis pour témoins de cette grande vérité. Il y pensait bien certainement quand il disait aux premiers prêtres de son Eglise : *Vos testes estis horum.* (Lc. 25, 48.) — A la manière dont vous témoignerez pour moi, vous gagnerez les âmes à la foi, ou bien vous les perdrez. Rien n'obscurcit en effet la foi et ne décourage la piété du fidèle comme le mauvais exemple du pasteur, son indifférence, ses indécouvertes à l'égard du Très Saint Sacrement : tout ce qui porte à dire : "Comment croirais-je à la présence réelle ? Ce prêtre agit comme s'il n'y croyait pas lui-même." — Responsabilité à peser ; examen sérieux à faire.

Apologues de la présence réelle.— Cette considération découle des deux premières. Le mystère eucharistique a des ennemis ; son obscurité provoque l'objection. Il y a à conjurer les dangers d'ignorance, d'aveuglement, d'incrédulité, d'obstination, d'hostilité haineuse et sacrilège. N'est-ce pas l'histoire de tous les siècles, et du nôtre bien particulièrement ! Il faut donc une défense, une apologie vivante et victorieuse. A qui Notre-Seigneur a-t-il confié le soin de cette apologie ? à nous ; au prêtre pasteur.

Par notre négligence à nous acquitter d'une telle fonction nous pouvons devenir les plus dangereux ennemis de l'Eucharistie. Rien ne confirmera mieux l'objection du fidèle hésitant dans sa foi, rien ne donnera plus de valeur à l'argumentation spécieuse de l'incrédule, que la conduite légère du prêtre en face de l'Eucharistie, son manque de piété, de recueillement, de modestie au pied du tabernacle, ou à l'autel.

EXERCICES DE CE DEVOIR. — Voici les principaux : devoir d'étude ; devoir de piété ; devoir d'amitié ; devoir d'apostolat.

Devoir d'étude. — Il faut étudier très sérieusement et très habituellement ce fait divin.

Etude nécessaire. — Pourquoi ? parce que sans l'étude de cette merveille, nous la méconnaîtrons bientôt nous-mêmes. Les apparences nous cachent cette divine présence. Il y a là un problème toujours à résoudre, une certitude toujours à affermir. La prière est sans doute toujours le premier moyen ; mais à la prière, il faut l'aide de l'étude, pour nous mettre mieux en possession des réalités divines. Ne l'oublions jamais ; la découverte de la présence réelle du Fils de Dieu, sous les apparences eucharistiques, est une conquête de foi à faire ; Dieu le veut ainsi. On va à la découverte de l'Eucharistie comme on va à la découverte du ciel, à travers toutes sortes d'apparences qui ne ressemblent en rien à la réalité poursuivie. Il faut, pour y tendre sérieusement, que tout en nous travaille, s'industrie, s'efforce. Dieu met à ce prix le don qu'il nous prépare.

Parmi les efforts à faire, l'effort intellectuel d'étude est nécessaire. A plusieurs reprises Notre-Seigneur signale aux Juifs, comme une des raisons de leur incrédulité, l'absence de cet effort intellectuel, la négligence à peser la doctrine promulguée, à méditer, à approfondir les paroles, les preuves, etc. Là aussi est une des grandes causes de l'incrédulité moderne. Là est de même une des causes de notre tiédeur à l'égard de la sainte Eucharistie.

Etudions donc ce fait divin ; repassons volontiers nos traités

de théologie, les notes prises par nous en d'autres temps ; lisons souvent les auteurs et traités spirituels où la doctrine de la présence réelle est expliquée et développée. Et dans les vies des saints, arrêtons-nous de préférence aux chapitres qui traitent de leur dévotion au Très Saint Sacrement.

Etude attrayante. — En est-il une plus attrayante dans tout le cercle de nos études théologiques ? Et pourquoi ? parce que celle-ci s'exerce sur un objet vivant, sans abstraction, et qu'elle a pour but de nous révéler d'une manière vivante, notre meilleur ami, notre compagnon le plus fidèle, notre soutien le plus dévoué. Il serait inexplicable et insensé de ne pas faire à cette étude, dans nos journées, une large place.

Devoir de piété. — Tous les intérêts du culte de l'Eucharistie sont remis entre nos mains. Il est admirable de voir avec quel oubli de lui-même Notre-Seigneur se livre à nous. Nous ferons de lui ce que nous voudrons ; il se laissera faire : *Erat subditus illis.* — Combien cette parole sera vérifiée exactement ! Il est dans notre dépendance jusque dans les moindres détails ; il ne remue pas sans nous, il ne bénit pas sans notre main, il ne se donne que par nous. Jetez-le dans une âme sacrilège, il ne dit rien ; préparez-lui une fête il se laisse faire ; délaissez-le, déplacez-le : *erat subditus illis.* Quelle gloire pour nous !

Mais quelle responsabilité ! Le peuple verra donc dans la manière dont je traite l'Eucharistie, si vraiment celui qui y réside est digne de ses adorations et de son amour. Si l'église où il réside est mal tenue, si le tabernacle où il repose n'est pas entretenu, si la lampe qui devait brûler nuit et jour devant lui reste éteinte, si les linges sacrés sont repoussants de malpropreté, que pourra conclure le peuple ? il dira ce qu'on a dit tant de fois, à la vue de ces négligences déplorables : " Dieu n'est pas là ! " — Quelle responsabilité pour nous ! Nous sommes les intermédiaires de la piété du peuple, choisis pour lui faciliter l'accomplissement de ses devoirs envers Dieu, et nous devenons sur son chemin, l'obstacle, la pierre d'achoppement. Prenons garde !

Devoir d'amitié. — Pourquoi dire un devoir d'amitié ? On devrait dire un besoin d'amitié ; besoin irrésistible. — Le prêtre, sevré des joies humaines, isolé de sa famille, dira volontiers au Dieu de son tabernacle, s'il en a compris le mystère, la parole de saint Bernard : *Tu mihi eris omnia... tu frater tu soror tu pater et mater.* — Dès lors, la visite au Très Saint Sacrement sera pour son cœur un besoin pressant.

On se plaint de l'isolement de sa vie pastorale à la campagne ; on en souffre, on s'efforce par bien des moyens d'y faire diversion. Comptons-nous donc pour rien le compagnon assidu que nous avons au tabernacle ? Pourquoi y demeure-t-il, sinon pour peupler notre solitude, pour jouir de nos entretiens, pour ne pas perdre la joie d'essuyer nos larmes ? Est-il le meilleur ami ?

Il a entendu gronder le flot des iniquités du monde ; il s'est vu repousser des foules immenses ; cependant il n'a pas voulu partir ; il est resté là. Il a dit : Il y a là-bas un presbytère où habite un homme que j'aime ; il est seul, il a besoin de moi, je veux être près de lui, à portée de son regard, de sa voix de son cœur.— Et il est venu ; et il est là, et il y sera toujours.

Aux heures où le besoin d'épanchement, d'affection, de confiance intime se fait irrésistiblement sentir, où irons-nous donc ? Irons-nous vers des rencontres dangereuses où le cœur s'effémine, où s'aiguise fatalement la soif des jouissances sensuelles ? Non. Nous irons là, dans cette église, au pied de ce tabernacle. Nous irons voir et goûter comme le Seigneur est doux. Les hommes sont ingrats, le monde est trompeur, les succès sont éphémères, la volupté est avilissante. Nous irons là, lui demander en échange les joies d'intimité qu'on ne goûte qu'à ses pieds, et qui surpassent toutes les joies de ce monde.

Devoir d'apostolat.— A tous ces titres, le culte du Très Saint Sacrement doit être parfaitement organisé dans nos paroisses. Ne nous donnons pas de repos que nous n'ayons établi quelque œuvre du Très Saint Sacrement, sous une forme ou sous une autre. Autant nous devons, pour la gloire du Très Saint Sacrement, parler, catéchiser, écrire, diriger, donner l'exemple ; autant nous devons nous préoccuper d'établir des œuvres en son honneur. Et sachons grouper autour du tabernacle, comme autour d'un foyer de vie, toutes nos œuvres paroissiales. Ce sera leur assurer la vie et le progrès.

(*Documents de ministère pastoral*).

NAIVETÉ. — Dans une de ses lettres, Mme de Maintenon raconte que des paysans du Berry, ayant eu occasion de lui écrire pour la remercier d'un secours qu'elle leur avait envoyé, terminaient leurs compliments par cette phrase naïve :

“ Quoique nous adressions au ciel les vœux les plus ardents pour votre bonne santé et celle du Roi, nous craignons fort, Madame, qu'ils ne se réalisent pas, à cause de la grande mortalité des bêtes, qui règne actuellement partout.”

PAUVRE JACQUES

A MESDEMOISELLES ELISABETH ET MARIE DE
COSSE-BRISSAC

T'en souviens-tu ? tous les jours étaient beaux,
Qui nous rendra ce temps prospère ?

Romance du pauvre Jacques.

Au commencement du règne de Louis XVI, les divertissements champêtres étaient fort à la mode. Il n'était pas de châtelaine qui ne voulût avoir son Trianon, c'est-à-dire, un jardin anglais pourvu d'une ferme ornée et peuplée d'animaux utiles. Estelle et Némorin, les bergers enrubannés de M. le chevalier de Florian, faisaient les délices des belles compagnies. Les plus grandes dames ne portaient plus que des toiles de Jouy, des robes de mousseline et des chapeaux de pastourelles. On ne voyait sur les éventails, les écrans, les tapisseries, les étoffes et les porcelaines, que bergers, bergères et bergeries, brebis et moutons frisés. Un bel esprit du temps s'écriait : "Quand donc verrons-nous un loup ?" Hélas ! le loup n'était pas loin.

A Versailles, par une belle matinée du mois d'août 1783, deux cavaliers descendaient au petit trot l'avenue du château. L'un d'eux n'était que le domestique de l'autre, et le suivait à distance respectueuse. Il portait une livrée verte, très simple, et son maître était en costume de promenade, fort élégant, avec de petites bottes molles et un chapeau retroussé. Il était jeune, svelte, et montait un magnifique cheval anglais, d'un noir d'ébène.

L'avenue de Paris était presque déserte à cette heure matinale : les belles dames de la cour dormaient encore, et, à leur exemple, les bourgeoises de Versailles ne se montraient aux promenades que vers le soir. Deux vieux rentiers, assis, sur un banc, traçaient des remi-ronds avec leur cannes en attendant l'heure du dîner, qui se faisait alors à midi...

Ils levèrent la tête au bruit des chevaux, et l'un d'eux ôta son chapeau disant à son compagnon :

— C'est Mgr le comte d'Artois. Où diantre va-t-il si matin ?

— A quelque rendez-vous mystérieux, pour sûr, reprit l'autre bourgeois, et il ne se soucie pas d'être reconnu. Il a fait semblant de ne pas voir, pour se dispenser de saluer : et cependant ce n'est pas son habitude, car il est gracieux et poli comme un vrai Bourbon qu'il est. Mais il y a quelque chose là-dessous !

Et les deux vieilles têtes à perruque sourirent d'un air malin en clignant de l'œil et en prenant une prise de tabac. Ces bons bourgeois se croyaient bien fins, mais ne l'étaient guère : le comte d'Artois allait tout simplement faire une visite à sa sœur, Madame Elisabeth, en cette jolie petite maison de Montreuil dont le Roi lui avait fait présent depuis quelques mois.

Le prince arriva bientôt à Montreuil. Il trouva la grille ouverte. Un chariot de foin entra dans la cour de cette maison champêtre, que la princesse appelait sa ferme. Quelques valets accoururent à la rencontre du comte d'Artois.

— Ne m'annoncez pas, dit-il : je veux surprendre madame.

Et, sautant légèrement à terre, il monta le perron et entra dans un vestibule assez vaste, dont les ouvertures étaient masquées par des portières en tapisserie des Gobelins représentant les Saisons. Il n'y avait personne.

Le comte d'Artois, qui venait à Montreuil pour la première fois, ne savait de quel côté se diriger. Il hésita un instant ; mais une voix qu'il reconnut fort bien, le tira d'embarras. Dans un salon voisin, Mme de Travanet faisait une lecture. A cause de la chaleur, les portes étaient restées ouvertes, et les portières seules empêchaient de voir l'intérieur du salon. Le prince s'en approcha sur la pointe du pied, et, entr'ouvrant le rideau avec précaution, jeta un regard curieux sur la lectrice et son auditoire. Au centre d'un joli salon à boiseries blanches, et entourée d'un cercle de dames parées avec la plus élégante simplicité, Elizabeth de France brillait, comme un lis, de tout l'éclat de sa virginale beauté. Elle était toute vêtue de blanc, et ses cheveux relevés sur le front, crépés et poudrés, entouraient comme d'un nuage son noble et doux visage. Un de ces jolis rubans à bords dentelés, rayé de blanc et de bleu pâle, à la mode en ce temps-là, formait quelques nœuds dans sa coiffure et rattachant son fichu de linon. Ses belles mains, comme celles de ses compagnes, travaillaient activement à des vêtements destinés aux pauvres, et la princesse écoutait avec attention la lecture que faisait Mme de Travanet. A son exemple, ses dames gardaient le plus profond silence.

Le prince résolut d'attendre que la lectrice eût fini. Il s'appuya contre le chambranle de la porte, et prêta l'oreille. — Excellente musicienne et femme d'esprit, Mme de Travanet disait fort bien ; mais le livre que lui avait désigné la princesse, n'était pas pour divertir le comte d'Artois, tant s'en faut ! c'était la *Vie d'Agésilas* roi de Sparte, extraite de Plutarque, et arrangée à l'usage des princesses par Mme de la Ferté-Imbault. — Le prince écouta

pendant six minutes, mais ce fut tout, et bientôt un formidable bâillement, un bâillement de paysan, trahit sa présence. Les dames tressaillirent. La princesse rougit, et allait demander d'où venait cette insolente interruption, lorsque le comte d'Artois entra en éclatant de rire, et, saluant gracieusement toute la compagnie, s'excusa de son impertinence involontaire.

— Je suis prêt à vous demander pardon à genoux, ma sœur ! s'écria-t-il, et à subir telle pénitence qu'il vous plaira de m'imposer ; mais, de grâce, laissez-moi vous dire que vous lisez des choses dignes de bercer des momies d'Égypte. Agésilas, hélas ! — Est-ce par esprit de mortification ? Quant à moi, mon précepteur m'a tellement assommé de ces grecs et de ces Romains, que je ne puis les souffrir, même en peinture. Provence a beau me gronder, lui qui est un savant ! jamais je ne me réconcilierai avec ces Anciens. Qui donc, ma belle petite sœur, vous impose des lectures si parfaitement ennuyeuses ?

— Chut ! mon frère, je vous en prie, dit Madame Elisabeth en l'entraînant à l'autre bout du salon ; chut ! vous allez désobliger Mme de la Ferté-Imbault, qui est là.

— Où est-elle ? je veux faire mon compliment à cette pédante.

— Je ne le souffrirai pas ! s'écria Madame Elisabeth : je connais votre franchise à la Béarnaise, mon frère. Venez au jardin avec moi, et je vous dirai pourquoi nous lisons Plutarque.

Elle prit le bras du prince et l'emmena, après avoir salué ses dames d'un sourire, et dit à Mlle de Causans :

— Mon cœur, je t'en prie de finir mon petit béguin pendant que je vais promener au jardin cet ennemi d'Agésilas et tâcher de le convertir au culte de la belle antiquité.

A peine hors du salon, le comte d'Artois se remit à quereller sa sœur.

— Vrai ! dit-il, on m'avait dit que vous viviez ici comme une fermière, et je m'aperçois que vous fondez à Montrenil une académie en jupons. Je n'oserai plus venir, moi qui suis un profane. Je venais ce matin pour causer de bêtes à cornes, car il m'est bruit dans Versailles que des perfections de vos vaches suisses, et je vous surprends en pleine pédanterie, donnant audience à ces rustres de Spartiates qui étaient bien les gens les plus mal nourris et les moins honnêtes du monde. Qui m'eût dit cela de vous, Elisabeth de France ? — Grand papa Louis XIV reviendra de l'autre monde tout exprès pour vous tancer de la belle façon, lui qui disait si bien : " Mon Dieu ! que les gens qui se mêlent de faire les savants, sont haïssables ! Pour moi, je ne connais rien de si sot."

— Là ! dit la princesse, est-ce fini ? vous avez grand tort, mon frère de blâmer une lecture sérieuse et de vous imaginer que je songe à faire la savante. Si vous étiez venu il y a une heure, vous m'auriez trouvée cueillant des prunes de mirabelle ; et, hier soir, avant de retourner souper au château (1), nous avons joué aux ombres chinoises, ces dames et moi, comme des enfants. Il y a temps pour tout. — Mais que vouliez-vous donc me dire de mes vaches ?

— Je voudrais les voir, dit le prince, Madame la comtesse d'Artois admire tellement votre étable, qu'elle veut en avoir une toute semblable, à Bagatelle. Elle m'en a fait des récits merveilleux. Il n'y a pas jusqu'à mon petit Berry qui ne m'assure que le lait qu'il a bu chez tante Elisabeth est bien meilleur que la crème de Trianon. Pour moi, je croirai quand j'aurai vu.

— Venez donc, dit la princesse.

Et, traversant le jardin, elle alla ouvrir une petite porte que cachait une charnille, et introduisit le comte d'Artois dans une demi-obscurité afin d'éloigner les mouches. Les yeux du prince s'y accoutumèrent en peu d'instant, et il distingua le long d'un ratelier de bois de hêtre rempli de luzerne en fleur, douze petites vaches à la robe lustrée, aux cornes soigneusement polies. Sur le sol en pente douce était étendue une litière de paille sans cesse renouvelée, et si bien agencée, que pas un fétu ne semblait dépasser l'autre. Un jeune vacher, aux longs cheveux blonds, portant le costume pittoresque du canton de Fribourg, s'occupait à remplir les crèches. Il salua la princesse en silence, et continua sa besogne.

— Quelles jolies personnes de vaches ! s'écria le prince : sont-elles en satin ?

Et il s'approcha pour les toucher.

— En vérité, ajouta-t-il ce sont de vraies vaches, vivantes ! mais elles doivent donner du lait d'amande !

— Voulez-vous goûter de leur lait ? dit la princesse.

— Je préfère m'en rapporter à Berry, ma sœur. Mais, là voyons, entre nous, ont-elles du vrai lait ?

— Comment ! mon frère, vous en doutez ?

— Mais oui, j'ai cette hardiesse, et je suis payé pour cela. Imaginez-vous que, pas plus tard qu'hier, au petit Trianon, je rencontrais la Reine qui s'en allait, un panier à la main, et suivie de Mme de Polignac, dénicher elle-même les œufs de ses poules :

(1) Madame Elisabeth ne coucha dans sa maison de Montreuil que lorsqu'elle eut atteint l'âge de vingt-cinq ans, en 1888.

vous savez, ces jolies poules de Frise, pattues, embanachées, qui ressemblent à des élégantes en falbalas. Or, je venais justement de regarder avec Charpentier les dites poules ; et le jardinier, comme moi, avait constaté qu'elles ne pouvaient presque marcher, encore moins pondre, tellement elles sont grasses ! Je le dis à la Reine, qui se moqua de moi et voulut m'obliger à dénicher les œufs moi-même. Je le fis, et, jugez de ma joie ! il y en avait treize, et les poules n'étaient que douze dans leur volière.

— Le coq s'était peut-être avisé de pondre, dit Madame Elisabeth en riant ou c'était un œuf oublié de la veille.

— Point, reprit le prince : c'était un œuf de canard. L'obligeant anonyme qui a soin de garnir les pondeurs tous les jours, s'était trompé, et voilà tout. La Reine n'était pas contente. Je lui assurai que d'aussi habiles qu'elles avaient été jouées de la sorte, et je lui racontai cette pêche miraculeuse que la reine Elisabeth d'Angleterre, fit un jour dans la Tamise. Elle luttait avec le comte d'Essex à qui prendrait le plus de poissons ; et, grâce à certaines manœuvres exécutées par d'adroits plongeurs, la Reine, à tout coup, tirait un beau poisson. Mais un mauvais plaisant s'en mêla, et Sa Majesté finit par pêcher un hareng saur. — L'histoire n'est-elle pas jolie ?

— Vous êtes bien taquin, mon frère ; mais ici vous ne réussirez pas : mes vaches suisses me donnent du lait en abondance, et je le fais distribuer aux petits enfants et aux malades de Montreuil.

— Celui-là ou d'autre, reprit le comte d'Artois. Vous aurez beau faire, on vous attrapera, ma sœur : vous n'êtes pas du bois dont on fait les fermières.

— Je vous assure que si, dit la princesse. Je surveille ma laiterie de près, et d'ailleurs Jacques est la probité en personne.

— Quel est ce Jacques ?

— C'est le jeune vacher que Mme de Diesbach m'a fait venir de Fribourg. C'est lui qui m'a amené ici mes vaches, et il les soigne on ne peut mieux. Mais ce qui me fâche, c'est que ce pauvre Jacques change et dépérit à vue d'œil depuis quelque temps, et le docteur Le Monnier ne comprend rien à sa maladie.

— Parle-t-il français ? demanda le comte d'Artois.

— Très peu, et M. Le Monnier ne sait pas un mot d'allemand. Cela doit empêcher qu'il le soigne comme il faut.

— Permettez-moi de causer avec Jacques, ma sœur. Le peu d'allemand que je sais n'est pas des plus académiques, mais c'est assez bon pour un vacher suisse, et je vais m'informer du moyen

à prendre pour me faire amener un petit troupeau semblable au vôtre.

— Allez, mon frère ; vous me retrouverez au salon. Je vais me faire achever *Agésilas*, pour consoler cette pauvre dame de la Ferté-Imbault, que votre algarade a déconcertée.

Elle s'éloigna, et le prince entra dans l'étable.

Il y resta un grand quart d'heure, et, lorsqu'il reparut au salon, *Agésilas* n'était plus en cause. Mme de Travanet préludait sur le clavecin, et Mme Elisabeth allait chanter. Le comte d'Artois l'interrompit sans cérémonie.

— Je le disais bien ! s'écria-t-il ; vous n'entendez absolument rien au métier de fermière, ma sœur ; et la preuve, c'est que vous vacher va mourir par votre faute.

— Ciel ! s'écria la princesse : que dites-vous là, mon frère ! Ce pauvre Jacques est-il vraiment incurable ?

— Non, ma sœur : il guérirait même fort vite, s'il avait ce qu'il lui faut ; mais vous administrez votre ferme en dépit du bon sens.

— Je vous assure, mon frère, que Jacques est bien nourri, bien logé, bien payé. Il n'a laissé personne au pays. C'est un orphelin élevé par charité chez un fermier, des environs de Fribourg. Je pensais avoir fait son bonheur en le prenant à mon service. Enfin, que lui manque-t-il !

— Belle fermière de Montreuil, dit le prince, vous n'avez pas de fermier, et vous n'y songez point ; mais qui vous dit que vous devez laisser les bergers sans bergères, les jardiniers sans jardinières et les laitiers sans laitières ? C'est là où vous n'entendez rien.

— En effet, dit la princesse en rougissant, je n'y avais pas songé ; mais rien n'est plus aisé que de marier Jacques. J'ai justement une fille de garde-robe, ma bonne Louison, qui s'ennuie de coiffer sainte Catherine. Qu'en dites-vous, Travanet !

— Hélas ! Madame, Louison est une fort vertueuse fille ; mais elle est bien laide, elle a dix ou douze ans de plus que Jacques.

— Et j'ai lieu de croire, reprit le prince, que le cœur du pauvre Jacques n'est pas céans, mais qu'il l'a laissé en Suisse, dans quelque chalet. Il m'a dit quelque chose d'une certaine *Nettchen*, *Grechten*, ou quelque nom semblable. Mais je parle si peu l'allemand et lui si mal le français, que nous avons de la peine à nous comprendre. Il n'y a qu'une main féminine qui débrouillera cet écheveau. Mais ce ne sera pas la vôtre, ma belle sœur : vous n'entendez rien à ces choses-là. Donnez-nous plein pouvoirs à

Mme de Travanet et à moi, et dans un mois d'ici vous verrez Jacques bien portant et gai comme une demi-douzaine de pinsons. Mais il me faut carte blanche.

— Vous l'aurez, mon frère : je connais votre bon cœur ; la raison et la prudence de Mme de Travanet me garantiront le reste.

— Voilà qui est convenu, dit le comte d'Artois. Et, sur ce, je retourne au château m'habiller pour la messe et le dîner du Roi.

Il baisa la main de sa sœur, prit congé des dames, et galopa bientôt sur l'avenue du château.

— Travanet, dit Madame Elisabeth à l'aimable musicienne, j'ai toute confiance en vous. Je compte que vous empêcherez mon frère de faire des folies.

— Soyez tranquille, princesse : j'ai déjà deviné le secret du prince et celui du pauvre Jacques, et bientôt vous saurez tout.

Environ un mois après, les dames de la princesse, réunies le soir à Montreuil, s'amusaient à faire des ombres chinoises. C'était le jeu à la mode cette année-là. Voici comment on le jouait : on ouvrait à deux battants la porte d'entrée du salon, toutes les lumières étaient transportées dans l'antichambre, et une toile blanche, tendue sur un châssis, était placée dans l'ouverture de la porte ; puis, derrière cette toile éclairée à giorno, les spectatrices restées dans le salon obscur voyaient passer déguisées les plus jeunes dames de la maison de la princesse, et devaient deviner les noms de ces ombres. Madame Elisabeth, qui dessinait fort bien, s'amusa à inventer les travestissements les plus bizarres ; et ces jeunes personnes, affublées de silhouettes, pourvues d'ailes, de cornes, de griffes, et de nez démesurés, devenaient tout à fait méconnaissables.

Ce soir-là, la jolie Mlle de Causans, depuis marquise de Raigecourt, s'était affublée de telle façon, que personne ne la reconnut. Elle paraissait si grande et si grosse, avec sa tête postiche et ses épaules de carton ornées d'ailes de chauve-souris, qu'on assurait que cette figure gigantesque appartenait à un cent-suisse. Madame Elisabeth riait de tout son cœur, et Mlle de Causans finit par se trahir elle-même, et, ôtant sa grosse tête, reparut dans le salon.

— A présent, dit Mme de Travanet, je demande un instant d'audience. Madame nous a toutes intriguées : c'est à mon tour à lui faire une surprise. Je supplie la princesse de s'asseoir au salon, et de me permettre de lui faire entendre une romance que j'ai composée hier ; puis je lui ferai voir une ombre chinoise de ma façon. Mais, comme je désire avoir un auditoire plus

nombreux qu'à l'ordinaire, je demande la permission d'introduire ici quelques-uns des domestiques.

— Faites, ma chère Travanet, dit la princesse : je n'ai rien à vous refuser, d'autant plus qu'une nouvelle romance de vous est le cadeau le plus charmant que l'on puisse m'offrir.

Elle s'assit en face de la toile éclairée ; les dames se rangèrent autour d'elle ; les domestiques, entrant sur la pointe des pieds, se placèrent au fond du salon, et Mme Travanet se mit au clavecin.

Elle chanta la romance du *Pauvre Jacques* son chef d'œuvre, ce chant triste et doux, chant d'amour et de regrets, qui exprime si bien la douleur de l'âme séparée de ce qu'elle aime, et qui, restée seule, souffre exilée, même dans sa patrie.

Tandis qu'elle finissait le dernier couplet et que des soupirs étouffés trahissaient l'émotion des auditeurs, une ombre svelte apparut sur la toile : c'était une jeune et grande fille, aux longues tresses, vêtue d'une jupe courte et d'un étroit corset, et portant sur la tête une corbeille de fleurs.

— *Es ist ! mein Gott ! es ist meine liebe Nettchen ! mein Gott !* C'est elle, mon Dieu ! c'est ma chère Toinette ! cria Jacques.

Et il tomba roide sur le parquet.

— Qu'avez-vous fait ? s'écria la princesse quel jeu cruel ! ô Travanet, vous avez tué le pauvre Jacques !

On apporta des lumières, on releva Jacques, et bientôt les soins des assistants le ranimèrent. Mais la personne la plus empressée à le secourir et qui y réussit le mieux, ce fut l'ombre charmante, ce fut Nettchen Grütyl, la fiancée de Jacques, que le comte d'Artois avait envoyé chercher à Fribourg, et qui était arrivée le jour même avec sa mère.

Tout s'expliqua. Huit jours après, Jacques et Nettchen furent mariés à l'église de Montreuil, en présence de Madame Elisabeth.

Ils servirent et aimèrent jusqu'à la fin l'angélique princesse. — Mais ne me demandez pas de continuer leur histoire.

Je m'arrête... et c'est un échafaud qui me barre le chemin !

JULIE LAVERGNE.

